

## **COMPTE RENDU de la Séance du 29 AVRIL 2013**

### **Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal de CHAUDENEY-sur-MOSELLE**

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Pierre JAVELLE, au lieu habituel de ses séances le lundi vingt-neuf avril deux mille treize à dix-neuf heures.

La convocation a été adressée le 23 avril 2013 avec l'ordre du jour suivant :

- Subvention accordée au Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour maintien à domicile du portage des repas dans le Toulois
- Recrutement d'un agent technique polyvalent en Contrat à durée déterminée dans le cadre d'un contrat unique d'insertion/contrat d'accompagnement de l'emploi (CAE)

Etaient présents Messieurs et Mesdames : ANDRE Gérard, BALCEROWIAK Bernadette, BEAUDART Dominique, CAUBET Jean, JAVELLE Pierre, LOUIS Monique, MENETRIER Eric, MORREEL Francis, SCHWRDA Pierre et SOMMARUGA Alain.

Absents excusés : Mme Anne-Laure TERRIER procuration à M. Pierre JAVELLE, M. Bernard RASSINOUX, Mme Anne JAY, M. Emmanuel PAYEUR et M. Pierre REVEST.

M. Eric MENETRIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Choix du coordonnateur S.P.S. pour les travaux d'aménagement de voirie du centre du village.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout de ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

#### **Subvention accordée au Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour le maintien à domicile du portage des repas dans le Toulois**

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de subvention émise par le Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) pour le portage des repas à domicile compte tenu d'une situation financière structurellement déficitaire. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte de verser une subvention en 2013 de **350 €** (0.50 € x 700 habitants).

#### **Recrutement d'un agent technique polyvalent en Contrat à durée déterminée dans le cadre d'un contrat unique d'insertion/contrat d'accompagnement de l'emploi (CAE)**

Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de recruter un agent technique polyvalent suite aux congés maladie depuis le 15 octobre 2012 de l'agent titulaire à temps complet. Une offre d'emploi a été diffusée sur le site du Pôle Emploi pour recruter un agent d'entretien polyvalent en collectivité pour un contrat à durée déterminée de 12 mois avec éligibilité au CUI/CAE.

Vu les différentes candidatures,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire :

- à procéder au recrutement de M. Gérald FERRAZA,
- à signer une convention avec Pôle Emploi dans le cadre d'un contrat unique d'insertion/contrat d'accompagnement de l'emploi (CAE)
- à signer le contrat d'accompagnement de l'emploi (CAE) avec l'agent recruté,
- à demander l'aide financière de 70 % de l'Etat conformément aux articles L.5134-30 et L.5134-30-1 du code du travail,
- à signer tous documents concernant ce dossier.

#### **Validation du choix de l'entreprise retenue pour la mission S.P.S. pour les travaux d'aménagement de voirie du centre du village**

Le Maire informe le Conseil municipal de la consultation de quatre entreprises : DEKRA, ACE BTP, M. Patrick JULIEN, PREVLOR BTP, pour la mission S.P.S. Après avoir étudié les trois candidatures reçues sur quatre et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'accepter la candidature de l'entreprise **ACE BTP** pour la mission S.P.S. sise ZI Rue Lavoisier 52800 NOGENT, pour un montant de **1 399.50 € H.T.** soit **1 673.80 € T.T.C.**
- autorise le Maire à signer tous documents utiles au dossier.

*Le Maire certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 30/04/2013 et transmis au contrôle de légalité le 30/04/2013.*

Le Maire,  
P. JAVELLE